

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 8 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01/09/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 01/09/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, Mme MOREAU Evelyne, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, M. GHYAMPHY Koffi, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GODREAU Bruno à M. CHARDRON Yann, M. GENDRON Bernard à Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond à M. RICHARD Jean-Yves, Mme GOURIOU Véronique à Mme HERMENAULT Aurélie, M. DAUDIN Francis à Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia

A été nommé(e) secrétaire : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia

2023/055 – Régie de recettes des entrées de l'espace de loisirs - suppression droits de navigation

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 1991 décidant la création d'une régie de recettes pour l'espace de loisirs ;

Considérant que la régie de recettes pour l'espace de loisirs portent sur l'encaissement des droits d'entrées suivants :

- entrée individuelle
- entrée de groupes
- carte de saison
- droit de navigation

Considérant le faible nombre de droits de navigation vendu au cours des exercices antérieurs à 2022 ;

Sur proposition de la Commission Animation, Tourisme et Communication ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer la vente de droits de navigation dans le cadre de la régie de recettes de l'espace de loisirs.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 12/09/2023
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia